

20 NOV. 2017

*Le Chef de Cabinet  
du Président de la République*

Monsieur François THIERY-CHERRIER  
Secrétaire général de l'UCR-CGT  
263 RUE DE PARIS  
93515 MONTREUIL CEDEX

Paris, le 15 NOV. 2017

Monsieur le Secrétaire général,

La nouvelle correspondance que vous avez adressée au Président de la République lui est bien parvenue.

Le Chef de l'État m'a confié le soin de vous répondre et de vous assurer de toute l'attention qu'il a portée à votre démarche.

Comme vous le savez déjà, afin de protéger les 40% de retraités les plus modestes, l'augmentation de la CSG ne concernera pas les pensions exonérées ou éligibles au taux réduit. De plus, la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des Français compensera largement, pour une majorité de retraités, le surcoût découlant de cette hausse.

Votre intersyndicale a été reçue, le 28 septembre dernier, par Madame Agnès BUZYN, ministre des solidarités et de la santé, et par Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, haut-commissaire à la réforme des retraites. Cette audience par les responsables en charge des personnes âgées et des retraites au sein du Gouvernement, qui sont vos interlocuteurs sur ce sujet, est un signal fort, représentatif de l'esprit de dialogue qui prévaut dans la conduite de ces réformes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François-Xavier LAUCH

*Référence à rappeler*  
PDR/SCP/BEAR/A099082

